

ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER
Conseil école du 29 juin 2020 à 20h

Participants :

M. Sohler	Excusé
Mme Ruhlmann	Excusée
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	Excusée
Mme Voisin	Excusée
Mme Meyer	Excusée
Mme Jeunesse	Excusée
Mme Barbey	Excusée
Mme Albert	Excusée
M. Heideier	Excusée
Mme Bathelmebs	Excusée
Mme Perny	Excusée
Mme Wiese	Excusée
Mme Zipper	Excusée
Mme Brehat (AVS)	Excusée
M. DISTEL Hervé	Excusée
M. KLEIN Ludovic	Excusée
Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie	Excusée
Mme HERTH Nathalie	Excusée
Mme REMARK Caroline REMARK	Excusée
Mme BECKER Marie	Excusée
Mme BLOT Claire	Excusée

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 2^{ème} trimestre
2. Le mot de la municipalité
3. Budget coopérative scolaire
4. Absences répétées de Mme Jeunesse et solutions apportées par l'ien
5. La communication entre école et parents d'élèves
6. Quelques données pour la prochaine année 2020/2021

A 20h08, ouverture de la réunion du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.

Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Meyer sera secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du CE du 2ème trimestre

Le compte rendu du C.E. du 18 mai 2020 a été envoyé :

- aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école à l'attention de tous les parents.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Résultat du vote d'approbation :

Pour : 15..... Contre : 0..... Abstention : 0.....

2. Le mot de la municipalité

M. Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann.

a. Mise en place des protocoles sanitaires :

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec le directeur pour mettre en place la signalétique, et respecter le protocole. Un gros travail a été fait pour que les élèves puissent être accueillis dans de bonnes conditions et dans le respect des différents protocoles. M. Heideier remercie la municipalité pour sa diligence, car les règles édictées ont beaucoup changé au cours des semaines, et ce rapidement.

b. Nouvelle école

Le déménagement est prévu pendant les vacances de la Toussaint.

M. Heideier demande si l'école aura un nom.

Mme Ruhlmann informe qu'une concertation entre l'équipe enseignante, les élèves, les parents d'élèves, la municipalité est envisagée.

c. Situation sanitaire à la rentrée :

Pour la rentrée, aucune consigne n'a été donnée, mais il se peut que le protocole sanitaire soit réactivé.

d. Péri-scolaire :

de la rentrée à la Toussaint, le bâtiment de la Frimousse continuera à être utilisé (comme en cette fin d'année).

Selon M. Distel, plusieurs pistes ont été évoquées lors d'une rencontre avec M. le maire. L'ehpad, Emmaüs, réutilisation de l'algeco (dans la cour, mais ce n'est pas la solution à privilégier. M. le maire ne souhaite pas maintenir le péri-scolaire dans l'ancienne école après le déménagement.

Mme Ruhlmann informe que le problème du manque de place se pose uniquement le midi, le soir il y a assez de place dans le péri-scolaire.

3. Budget coopérative scolaire et bilan kermesse de fin d'année

Mme Voisin, mandataire OCCE de la coopérative prend la parole.

Année exceptionnelle, sans sorties de fin d'année ni dépenses en cours, la majorité des opérations est déjà apparente sur les extraits de compte bancaire.

Il sera donc fait ce soir un bilan provisoire, arrêté au 8 juin 2020 : il y a 12136,02 € sur le compte de la coop (Rappel pour juin 2019 : 15.212,65).

Déficit à ce jour de 3076,73€, mais la subvention communale n'a pas encore été versée. Celle-ci étant d'environ 3000€, l'année sera équilibrée (très peu de dépenses).

Question de parents : Coût de la piscine ?

Celle-ci coûte 20€ par élève.

4. Absences répétées de Mme Jeunesse.

Plusieurs parents d'élèves de CE1-CE2 ont manifesté leur inquiétude quant aux absences répétées de Mme Jeunesse soit par mail adressé au directeur, soit par l'intermédiaire de M. Distel.

Mme Jeunesse ainsi que M. Heideier ont été reçus par l'inspectrice pour trouver une solution à la situation. Différentes solutions ont été proposées à Mme Jeunesse. A ce jour, elle n'a pas encore exprimé de choix.

Madame l'inspectrice sera très vigilante sur l'évolution de la situation et dès la rentrée, elle mobilisera M. Hauss pour prendre en charge les élèves de CE1 au besoin.

M. Distel prend la parole : il a été sollicité pour faire un courrier (pour témoigner de l'inquiétude des parents et non pour « enfoncer » une personne malade) à envoyer à l'inspectrice. Ce courrier sera envoyé encore cette semaine à l'inspection de Sélestat.

M. Heideier espère que l'inspectrice prendra en compte les attentes et inquiétudes des parents.

Selon Mme Huber-Hauquin, il faut anticiper et ne pas précipiter les choses.

M. Heideier informe que c'est à Mme Jeunesse de faire un choix parmi ceux proposés par l'administration, cette dernière se devra ensuite d'assurer la continuité du service.

M. Distel : Sujet de crispation, nous pensons aux enfants, au reste de l'équipe
Mme Barbey ajoute que le sujet à aussi fait l'objet d'une réflexion dans l'équipe enseignante.

5. La communication entre école et parents d'élèves

a. le site école

M. Heideier rappelle l'importance du site école dans la communication entre l'école et les parents. Surtout par ces temps de confinement.

Les constats sont contradictoires : les statistiques montrent que les accès sont nombreux voire très nombreux et pourtant les relances répétées des parents sont nécessaires.

L'exemple des photos de classe illustre parfaitement cette situation. La relance des parents par mail a généré 70 commandes de photos en plus après la date limite de commande !

Le site école est-il encore un bon support ?

Les parents sont-ils submergés par trop d'informations en provenance de l'école ?

Comment améliorer les échanges ?

Les parents indiquent que le site n'est pas compliqué à utiliser et est ergonomique.

Après différents échanges au sein du C.E., il est retenu que les échanges se feront à l'avenir à travers le cahier de liaison (responsabilise l'élève et permet d'avoir un retour sur la réception de l'information) et le site école (permettra la diffusion de documents plus variés)

En cas de crise sanitaire imposant un enseignement à distance, l'utilisation des mails sera réactivée.

b. En cas de problématique dans la vie scolaire de la classe ou de l'école.

M. Heideier propose aux parents de prendre rendez-vous avec l'enseignant dès l'apparition de situation compliquée.

On peut aussi prendre rendez-vous avec le directeur si la situation se dégrade. Ce dernier peut avoir un rôle de médiateur.

On peut également faire appel aux représentants de parents d'élèves qui se chargeront de faire le lien au besoin.

M. Heideier cherche à fluidifier la parole et souhaite rendre tout le monde attentif et vigilants face aux réseaux sociaux même à accès restreint et leur travers. Cette année on aura frôlé un cas de diffamation. Il est fait ici référence à Mme Barbey qui aurait, selon certains écrits publiés sur un réseau, « claqué des élèves ». Cette situation aurait pu dégénérer sans l'intervention des représentants des parents d'élèves.

M. Distel informe que les représentants des parents d'élèves ont discuté avec les parents concernés sur ce sujet. La crise Covid19 n'a pas permis aux parents concernés de rencontrer les enseignants.

Les parents reconnaissent l'impact de ce genre d'écrit. On ne devrait pas « laisser passer » ce type d'écrits sans réagir.

M. Heideier propose d'être souple mais ferme par rapport à ce genre de situation.

M. Distel se propose de jouer un rôle de médiateur.

M. Heideier souhaite que certains parents assouplissent leur façon d'aborder des situations difficiles pour que les échanges deviennent constructifs. Des efforts seront faits par les enseignants et il invite sincèrement les parents à venir le voir avant que les situations se dégradent. Les portes de l'école seront grandement ouvertes. En finalité, les parents, M. Distel et les parents concernés se rencontreront encore avant la fin d'année.

6. Quelques données pour la prochaine année 2020/2021

Effectifs prévisionnels pour septembre 2020 : 163 élèves (seuil de fermeture de 7 classes : 156 élèves)

Répartition des élèves comme suit :

Classes monolingues		Classes bilingues	
CP Mme Voisin	23	CP Mme Barbey Mme Meyer	12
CE1 Mme Jeunesse	21	CE1-CE2 Mme Barbey Mme Meyer	27-29
CE2-CM1 Mme Barthelmebs	26 – 28	CM1-CM2 Mme Munsch	25
CM2 M. Heideier / ?	27		
Total :	99 2019 : 100		64 2019 : 69
TOTAL : 163			

Enseignante qui nous rejoint :
Mme Munsch

Enseignantes qui nous quittent :

- Mme Wiese
- Mme Perny
- Mme Albert

Fournitures pour la rentrée de sept 2020 :

- un classeur et un jeu d'intercalaires seront fournis à chaque élève de CP et chaque élève de CM1 avec le budget mairie.
- Un agenda est offert par la ligue contre le cancer à tous les élèves de CM2.

Le dispositif d'aide au devoir devrait être reconduit en 2020/2021 à travers la MJC.

La traditionnelle visite du collège n'aura pas lieu vu les circonstances sanitaires.
La liaison élémentaire – maternelle a été préparée par les enseignantes par visioconférence.

Avant de clôturer la réunion, M. Heideier remercie cordialement l'ensemble des représentants des parents d'élèves pour leur engagement ainsi que la mairie pour son implication financière dans les différents projets et la construction de la nouvelle école.

M. Distel : tient à remercier l'équipe enseignante pour son engagement pendant la période du confinement.

La séance a été clôturée à 21h34.

Le président :

A. HEIDEIER



La secrétaire :

C. MEYER



Membres du conseil :

Hervé DISTEL

